



INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

AVRIL 2017

OBJETS	COMMUNICATIONS
--------	----------------

Séance du 3 avril 2017

Personnel communal	La Municipalité a engagé M ^{me} Nelly Thonney en remplacement de M ^{me} Marielle Thonney pour l'entretien de la grande-salle lors des vacances de son employé communal.
Maison communale	La Municipalité, avec l'autorisation du Service des communes et du logement, signe un bail à loyer pour l'appartement de 4 pièces n° 6 avec la famille Oztürk.
Esserts	La Municipalité a fourni les matériaux utiles à la réparation, par le locataire, d'un drainage sur un essert communal au Marais.
Cimetière	La Municipalité adopte le préavis 2017/02 relatif à la modification des articles n° 24 et 26 du chapitre du Jardin du Souvenir.
Ecoles	La Municipalité signe une convention avec les communes utilisatrices et la commune siège et utilisatrice de Jorat-Mézières, pour la partie publique de la bibliothèque du Jorat, qui devient une institution intercommunale cofinancée par les communes utilisatrices.
Constructions Ch. Clos de la Crausaz	La Municipalité accepte les couleurs soumises pour les stores et les fenêtres des deux villas en construction, respectivement gris-anthracite, gris et blanc.

Séance du 10 avril 2017

Finances	La Municipalité adopte le bouclage des comptes 2016 et décide des amortissements, des reprises de réserves affectées et des attributions à fonds de réserve.
Classement des arbres	La Municipalité prend acte des remarques et oppositions déposées contre le nouveau règlement sur le classement des arbres au terme de la mise à l'enquête publique et les étudie.
Eaux / Déplacement des conduites BF 486-508-523	La Municipalité prend acte du début du chantier annoncé par l'entreprise adjudicataire pour le jeudi 13 avril 2017.
Routes / trottoir	La Municipalité prend acte de l'octroi d'une participation financière de l'ECA, versée sur présentation du décompte final.
Routes	La Municipalité annonce par tous-ménages, le passage du Tour de Romandie dans le village, du Borgeau jusqu'à Bressonnaz, le jeudi 27 avril 2017 aux environs de 15h00.
Police Praz-Botsard 2	La Municipalité accorde une autorisation pour la pose de deux panneaux « A vendre » sur les bâtiments ECA n° 194 et 195
Constructions Ch. Les Jordils 5	La Municipalité accorde une dispense d'enquête publique pour la construction d'un mur de soutènement sur la parcelle n° 517.
Constructions Ch. du Pralin 9	La Municipalité accorde une dispense d'enquête publique pour le déplacement d'un cabanon de jardin de la parcelle n° 107, chemin Bourg-Dessus à la parcelle n°497.
Constructions Ch. Les Jordils 4	La Municipalité délivre le permis d'habiter.
Constructions	La Municipalité prend acte des rapports et rappels de sécurité sur les chantiers adressés par son préposé aux architectes des chantiers en cours.
Maison communale Appartement n° 1	La Municipalité attribue les travaux de rénovation de l'appartement, suite à l'autorisation reçue par l'Office des faillites.

Séance du 24 avril 2017

Routes	La Municipalité signe la convention de prise de possession temporaire, proposée par les CFF dans le cadre des travaux d'assainissements projetés du tunnel et du viaduc de Villangeaux.
Routes / trottoir	La Municipalité prend acte de l'octroi de la subvention relative aux travaux communaux sur routes cantonales en traversée de localité concernant la superstructure de la RC 628-IL-S.
Routes / trottoir	La Municipalité annonce le début du chantier aux riverains pour début mai 2017.
Routes	La Municipalité arrête la date du balayage de printemps au jeudi 11 mai 2017.
Infrastructures communales	La Municipalité adopte le préavis n° 2017/03 relatif à une demande de crédit de CHF 27'000.00 pour l'extension du réseau à haut débit dans les hameaux de Bressonnaz et de Seppey.
Police	La Municipalité prend acte du permis délivré par le Service de l'emploi à la Brasserie du Jorat autorisant le travail pour la journée du vendredi Saint 14 avril 2017.
Forêts	La Municipalité affiche au pilier public l'appel à la prudence du bureau d'information de l'Etat de Vaud relatif au danger d'incendies de forêt dû à la sécheresse.
Constructions	La Municipalité prend acte de l'opposition déposée contre le projet de zone réservée au terme de la mise à l'enquête publique et l'étudie.
Maison communale	La Municipalité adjuge l'aménagement de galetas dans les combles.